MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance du lundi 3 août 1846.

RESOLU que le maire est et demeure autorisé à mettre en location, en la manière accoutumée, trente jours d'avis, les personnes qui demeurent sur les terres du public, à la vieille ferme pour cette municipalité, et qui ont été de ce confirmer aux termes et conditions des ventes qui en ont été faites.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.

Approuvé le 3 août 1846.

(Signé) A. D'CROSSIAN, Maire.

Pour copie conforme,
A. MAZUREAU,
Secrétaire.

TRESOR DE LA POITRINE.

Sirop et Pâte pectorale de moute ovale, de Degenne Pharmacien chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les maladies de poitrine, aucune n'a obtenu un succès égal à celui de la Pâte Pectorale de mou de veau. Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine facilite l'expectoration, en modère la quantité et guérit la coqueluche, les rhumes, les catharres les plus rebelles, en peu de temps, lorsque tout autre moyen aura manqué. C'est le seul remède contre les affections de poitrine reconnues incurables. Il ne faut pas confondre la pâte de Degenne avec les imitations.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez les commerçants de la Nouvelle-Orléans. Dépôt à la vente en gros chez Tatem No. 7, Magnolie-rue, et au détail chez tous les marchands de médecine.

VIN de Chamagne—marque Silery Mère, de Barquemeau, de navire Austerlitz du Havre, pour
GEO. GREEN.
3 août—30

HUILE D'OLIVE. Le seul d'une facture [illegible] de 12, 20 et 24 pièces, [illegible] sera disponible à ce marché dans quelques jours.
GEO. GREEN.
30

FARINE [illegible] Saint Louis [illegible]
REYNAUD CUCULLU & Co.

BOTTES, SOULIERS ET [illegible]
G. W. DUNN.

[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]